Le Centre socio-éducatif de Dchéïra Al Jihadiya : Un établissement de référence au service des enfants handicapés

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-02-2012 22:54:44

Agadir et dans le Souss en général, la société civile est très active. En effet, bien avant le lancement de certains grands chantiers sociaux nationaux, les Soussis avaient déjà réalisé plusieurs projets communautaires ici et là. C'est ainsi que dans les provinces de Chtouka Aït Baha et Taroudant par exemple, l'eau et l'électricité ont été amenées jusque dans certains villages ;des routes rurales ont même été construites, sans oublier la construction de
mosquées, le transport scolaire, les campagnes médicales, les distributions de cartables scolaires, de fauteuils roulants et autres appareils destinés aux personnes en situation de handicap.

Le tissu associatif dans le Souss est l'un des plus entreprenants du Royaume. Et avec le lancement de l'INDH par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2005, on assiste à la réalisation de grands projets dans le cadre des différents programmes de cette initiative Royale.

Et parmi les nombreuses associations qui oeuvrent dans le domaine de l'aide aux personnes à besoins spécifiques avec compétence, rigueur, sérieux et abnégation figure notamment l'Association de l'enfance handicapée d'Agadir(AEH)
qui est à la tête du Centre socio-éducatif de Dchéïra Al Jihadiya.

Reportage.

D'une superficie totale de 2 733 m2 dont 733 couverts, le Centre socio-éducatif pour enfants handicapés, qui donne sur l'avenue Ibnou Annafiss dans la municipalité de Dcheïra Al Jihadiya, préfecture d'Inezgane -Aït Melloul, accueille 120 enfants âgés de 4 à 16 ans de 8h 30 à 16 h 30 et leur assure aussi le transport quotidien, le déjeuner et le goûter.

Initié par l'Association de l'enfance handicapée d'Agadir (AEH) en partenariat avec l'INDH (Initiative nationale pour le développement humain) et la commune urbaine de Dchéïra Al Jihadiya, ce centre est le premier du genre au Maroc à être agréé dans le cadre de la loi 14-05 relative aux conditions d'ouverture et de gestion des établissements de protection sociale. C'est également un centre de référence sur les plans régional et national. Le centre bénéficie notamment du soutien de l'AREF-SMD et de la Délégation préfectorale du ministère de l'Education nationale (mise à disposition d'une enseignante à plein temps), d'Handicap international (fourniture d'équipements paramédicaux et formation spécialisée des cadres du centre et de son annexe d'Aït Melloul), de la Coopération monégasque (fourniture d'équipements divers à l'annexe d'Aït Melloul, et prise en charge d'une ergothérapeute française pour une durée de trois ans, cette spécialité n'existant pas encore au Maroc), du Rotary club international (fourniture de 02 véhicules aménagés pour le transport des enfants et l'équipement d'un cabinet dentaire au centre et géré dans le cadre d'un partenariat avec l'Association marocaine de prévention bucco-dentaire. Le centre bénéficie également du soutien du ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité (parrainage d'enfants) et de la Délégation préfectorale de l'entraide nationale d'Inezgane (subvention annuelle). Pour sa part, la Délégation régionale du ministère de la Santé à Agadir met à la

disposition du centre 02 orthophonistes (une fois par semaine) et 01 psychomotricienne (deux fois par semaine), et la Délégation du ministère à Inezgane, 01 médecin (une fois par semaine) et 01 kinésithérapeute à plein temps.

L'objectif majeur du centre est d'assurer à cette frange de la société une autonomie, une socialisation et une intégration dans la société conformes aux normes en vigueur. Le centre couvre plusieurs localités des préfectures d'Agadir-Idaoutanane (Agadir (21) ; Anza (00) et d'Inezgane-Aït Melloul: Temssia (00); Drarga (02); Dcheïra (33) ; Tikiouine (06); Azrou (02); Aït Melloul (21); Bensergao (14), soit un total de 120 bénéficiaires répartis selon la nature de leur handicap comme suit: 18 polyhandicapés, 60 déficients intellectuels, 06 autistes, 19 psychotiques, 17 IMC.

Le centre, qui bénéficie du soutien de la préfecture d'Inezgane-Aït Melloul, est également subventionné dans le cadre de conventions de partenariat signées avec les communes de Dcheïra Al Jihadiya, Inezgane et Aït Melloul à raison de 100 000 DH par an chacune. La contribution de la commune de Dchéïra Al Jihadiya a été portée à 150 000 DH pour l'année 2012. Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat entre le Centre et le Conseil préfectoral d'Inezgne-Aït Melloul, ce dernier a décidé de lui octroyer une subvention de 150 000 DH pour l'année 2012.

Il est à noter qu'une convention de partenariat avec la commune urbaine d'Agadir est en cours de préparation. Obéissant à des critères précis et en fonction de la situation sociale des parents et de leurs moyens, la contribution mensuelle de ces derniers varie entre 100 et 800 DH. Toutefois, les enfants issus de familles nécessiteuses et remplissant les conditions requises peuvent bénéficier de l'accès gratuit aux services du centre.

Placé sous l'autorité du directeur général désigné par le Conseil d'administration, le centre comprend quatre services: services généraux (02 chauffeurs, 02 chargés de transport, 01agent d'entretien, 01 agent polyvalent, 01 cuisinier, 02 aides-cuisinières, 01 gardien de nuit); service administratif (01responsable financier, 02 secrétaires); service médical et paramédical : (01 médecin, 01 psychologue, 04 kinésithérapeutes, 01 psychomotricienne, 02 orthophonistes, 01 ergothérapeute); service éducatif (01 responsable éducatif, 16 éducatrices); service social (01assistante sociale, 01 technicien d'insertion).

Le programme éducatif diffère selon le type et le degré de handicap. Chaque enfant dispose d'un projet éducatif individualisé. Les activités prévues sont les suivantes : activités d'éveil, coloriage, peinture, activités manuelles, contes, chants, travail en groupes, apprentissages divers, sorties...Ces activités n'ont pas une vocation occupationnelle, mais elles constituent les supports au développement de l'autonomie de la vie quotidienne (manger, s'habiller, se laver....), des capacités intellectuelles (développement des fonctions cognitives), de la socialisation (intégration de règles sociales, comportements...), et du bien-être des enfants. Pour ceux qui en ont les capacités, un enseignement scolaire de base est assuré par le centre. 12 enfants ont été orientés en CLIS (Classe d'intégration scolaire) et bénéficient actuellement d'un enseignement spécialisé.
La philosophie qui préside au fonctionnement du centre socio-éducatif est la suivante : c'est le personnel qui s'adapte aux enfants et non l'inverse. La première tâche des responsables du centre consiste à définir la répartition optimale des enfants par groupes en fonction de leur handicap et de leur âge afin d'obtenir la meilleure homogénéité possible des groupes.

Le service social du centre a pour missions l'accueil des personnes en situation de handicap et leurs familles, le diagnostic et l'enquête sociale pour définir avec elles leurs besoins et projets, l'élaboration d'un projet individuel pour la réalisation des projets personnels, l'aide, le soutien et

l'orientation des personnes pour la mise en oeuvre de leur projet.

Il est à noter que la phase de diagnostic relève des attributions de l'assistance sociale et la phase de mise en oeuvre de celles du technicien d'insertion. Ce service est ouvert à toute personne en situation de handicap et pas uniquement aux enfants accueillis par le centre.

Responsable du service médical et paramédical, le médecin du centre est le garant de l'intégrité physique des enfants. Il assure le suivi médical et tient un dossier confidentiel pour chaque enfant. En fonction de leurs besoins spécifiques, ceux-ci suivent des séances de kinésithérapie et/ou de psychomotricité. Un programme est défini pour chaque enfant et permet de coordonner son emploi du temps entre les différents services.

Chaque enfant dispose d'un projet individualisé de réadaptation et d'intégration qui comprend les diverses composantes du centre: éducative, scolaire, sociale et médicale.

L'équipe éducative qui tient ses réunions en interne, se réunit deux fois par mois. Et en parallèle, a lieu une réunion hebdomadaire au niveau de la direction pour discuter des questions relatives à la gestion courante du centre d'un point de vue structurel, organisationnel, administratif, technique et managérial.

Les liens entre les services éducatif et social sont forts. D'une part, les projets éducatifs individualisés intègrent les familles et l'environnement social et matériel, d'autre part, l'action du service social est, dans de nombreux cas, la continuité de l'action du service éducatif (relais de la prise en charge de l'enfant du centre à la famille). Ces liens existent également entre les services social, médical et paramédical, lorsque le projet personnel élaboré par le service social comprend une composante médicale.

Pour mieux rapprocher les services des enfants en situation de handicap, l'Association de l'enfance handicapée d'Agadir a créé une autre unité à Lemzar Aït Melloul, en partenariat avec la Fondation du Sud, l'Association Attakafoul d'Aït Melloul et la comune urbaine d'Aït Mellloul. Cet établissement a été inauguré par S. M. le Roi Mohammed VI le 04 janvier 2011. Offrant les mêmes services qu'à Dcheïra Al Jihadiya, ce centre accueille quotidiennement 70 enfants d'EL Koléa, Azrou, Temssia et Aït Melloul.

Et à ce propos, Abdelouahed Abidate, directeur général du centre socio-éducatif nous a déclaré : « Le centre comprend plusieurs services et compte plusieurs intervenants dans le domaine des personnes en situation de handicap, et ce en vue d'une bonne prise en charge des enfants grâce aux spécialités que l'on y trouve et qui n'existent pas dans d'autres centres». Et d'ajouter: «Tout ceci est de nature à garantir aux enfants une prise en charge et une intégration sociale conformes aux normes en vigueur dans ce domaine. Il ne faut pas oublier aussi une autre composante, à savoir la famille.

Aussi, le centre accorde une grande importance au rôle que doit jouer la famille et qui est présente dans tout le processus». Et le Directeur général de conclure : «Vous savez, sans une parfaite synergie entre toutes les parties concernées, on ne peut pas prétendre à une prise en charge bénéfique pour l'enfant. Et c'est justement ce à quoi nous veillons de très près».